



Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

UN(E) JARDINIER(ERE) EN PRODUCTION HORTICOLE

Référence : V_25_C_65

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS SERVICE ESPACES VERTS NATURELS

Presentation :

Le service espaces verts et naturels de la ville de Niort, placé au cœur de la direction de l'espace public, est chargé de la maintenance des espaces verts, des espaces naturels, des espaces verts sportifs, des jeux, des fontaines et du mobilier urbain. Ses missions se déclinent autour des axes suivants :

- Gestion du patrimoine Espaces Verts, Naturels et Sportifs de la commune.
- Valorisation et maintenance du patrimoine vert et des milieux aquatiques.
- La production de plantes pour la création des massifs et la gestion des décorations florales.
- L'étude et la réalisation des travaux de rénovation des espaces.
- La gestion du patrimoine arboré.
- La maintenance des jeux, du mobilier urbain et des fontaines.

Au sein de ce service et sous l'autorité directe du responsable de secteur production horticole, vous serez chargé(e) :

Missions :

1/ ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mise en culture des plantes à massifs pour le fleurissement durable et saisonnier de la ville (annuelles, bisannuelles, bulbeuses, chrysanthèmes, vivaces) ;
- Mise en culture hors sol des arbres, arbustes, conifères, vivaces, graminées et rosiers ;
- Conception, réalisation et entretien des compositions végétales et florales d'intérieur ;
- Mise en scène de décors végétaux pour l'événementiel - foires expos, salons, festivals, manifestations culturelles et sportives ;
- Suivi de l'état phytosanitaire des plantes et des cultures par la mise en oeuvre de la lutte biologique intégrée ;
- Utilisation du matériel, des équipements et des produits phytosanitaires mis à disposition pour les missions, dans le respect des règles de sécurité et notamment le port des EPI ainsi que le respect de la réglementation en vigueur ;
- Rendre compte quotidiennement à sa hiérarchie de son activité.

2/ ACTIVITÉS SECONDAIRES

- Intervenir ponctuellement dans les autres équipes du service espaces verts et naturels ;
- Réception de fournitures horticoles et végétaux, livrés sur le centre horticole ;
- Accompagnement de personnes en formation ou personnels intérimaires ;
- Participer aux évènements exceptionnels (déneigement, inondation, tempêtes, évènementiels).

3/ CONTRAINTES HORAIRES :

Horaires fixes : lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h24 à 17h00

Autres horaires particuliers : En fonction des conditions spécifiques de certaines interventions (chantiers, manifestations, etc.) adaptation ponctuelle des horaires par décalage des horaires d'arrivée ou de départ du travail.

Profil :

DIPLOÔMES ET TITRES REQUIS :

- Titulaire d'un CAP ou BEP horticole, option productions florales (niveau V) et/ou diplôme de niveau équivalent et/ou expérience avérée dans le domaine horticole en l'absence de diplôme correspondant
- Permis B obligatoire - E(b) et C souhaités

TYPE D'EXPERIENCES REQUISES :

- Bonnes connaissances en :
 - botanique

- techniques horticoles et arboricoles, dans les différentes cultures en serres, en pleine terre et décos florales
- phytoparasitologie
- maîtrise des matériels horticoles de production (machine à semer, à rempoter, ...)

PRINCIPALES QUALITÉS REQUISES POUR LE POSTE :

- Sens du service public et aptitude au travail en équipe ;
- Rigueur dans l'organisation du travail et autonomie ;
- Sens des responsabilités ;
- Qualités relationnelles avec l'équipe ;

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Peuvent postuler, sous réserve de diplôme et/ou d'expérience et compétences requises :

- Les agents publics titulaires de leur grade dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ou grades équivalents d'autres filières,
- A défaut, toute autre personne répondant au profil recherché. Modalité de recrutement sur poste permanent avec une titularisation possible à l'issue d'une année de stagiairisation.

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

1- Recrutement par voie de mutation, détachement ou intégration directe :

Rémunération calculée selon les conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

OU

2- Recrutement par voie de stagiairisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 801.74€ Brut - valeur actuelle)
- + Régime Indemnitaire (275€ Brut/mois)
- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.
- Possibilité tout au long de la carrière de l'agent, d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté,

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)
- Accès mesures sociales employeur
- Prime vacances : 799.90 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, et calculée au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)
- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)
- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h22/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

Renseignements :

Auprès de Monsieur Julien BERTELOOT, responsable de la régie espaces verts et production (tél. 05 49 78 75 21) ou Sylvie DACCORD, responsable du secteur production horticole (05 49 78 73 14)

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **28/12/2025** sous la référence : **V_25_C_65** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-candidature@agglo-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

PLACE MARTIN BASTARD

CS 58755

79027 NIORT CEDEX